



The Ultimate in Fall Protection

Instructions pour les produits des séries suivantes :

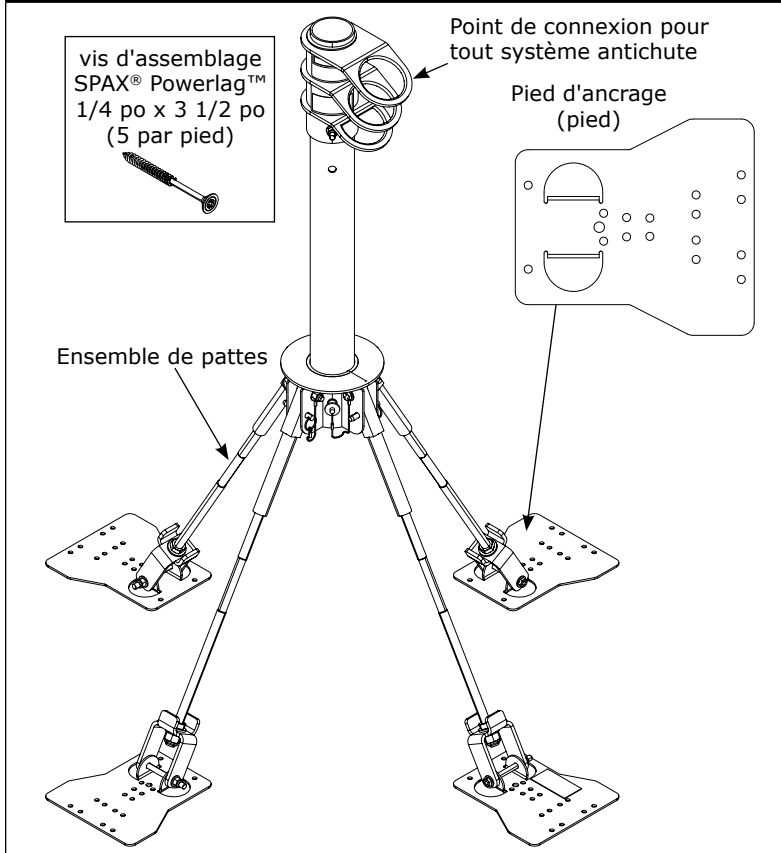
Ancrage de toiture avec pivots pour 3 personnes.

N° de modèle : 2103690

MANUEL DE L'UTILISATEUR ANCRAGE DE TOITURE AVEC PIVOTS POUR 3 PERSONNES

Ce manuel contient les directives du fabricant et devrait être utilisé dans le cadre d'un programme de formation pour les employés, tel que requis par l'OSHA.

Figure 1 - Ancrage de toiture pour 3 personnes



DESCRIPTION

2103690 : Ancrage de toiture avec pivots pour 3 personnes :

Comprend trois anneaux en D pivotants. Chaque anneau en D pivotant est conçu pour la fixation à une corde d'assurance auto-rétractable, à une corde amortissante ou à une corde munie d'un système de réglage.

AVERTISSEMENT : Ce produit fait partie d'un système antichute personnel. Ces directives devront être fournies à l'utilisateur par le fabricant de l'équipement. L'utilisateur doit lire et comprendre ces instructions ou demander des explications avant d'utiliser cet équipement. L'utilisateur doit suivre les directives du fabricant pour chaque composant de ce système. Les instructions du fabricant doivent être respectées afin d'assurer une utilisation et une maintenance appropriées de ce produit. La modification ou la négligence dans l'utilisation de cet équipement, ou le défaut de respecter les directives peut entraîner de graves blessures, voire la mort.

IMPORTANT : Pour toutes questions concernant l'utilisation, l'entretien ou la convenance de cet équipement pour votre usage, veuillez contacter DBI-SALA immédiatement.

1.0 APPLICATION

- 1.1 **OBJECTIF :** L'ancrage de toiture avec pivots pour 3 personnes 2103690 de DBI-SALA est conçu pour être utilisé comme connecteur d'ancrage temporaire installé sur une structure en bois. Ces connecteurs d'ancrage peuvent être utilisés comme partie d'un système antichute personnel.
- 1.2 **LIMITES :** Vous devez reconnaître et tenir compte des limites d'utilisation suivantes avant d'utiliser ce produit :
 - A. **STRUCTURE DE LA TOITURE :** Le connecteur d'ancrage est conçu pour passer à travers le papier goudronné et s'ancrer dans des fermes de toit en bois ayant des dimensions entre 2 po x 4 po et 2 po x 12 po espacées de 24 pouces (61 cm). La structure du toit doit pouvoir résister aux normes de résistance d'ancrage stipulées à la section 2.4. Consultez DBI-SALA avant d'utiliser ces ancrages de toiture sur n'importe quel autre matériau de toiture, incluant l'acier.
 - B. **CAPACITÉ :** Chacun de ces ancrages a une capacité d'utilisation pour supporter jusqu'à trois personnes dont le poids combiné (personne, vêtements, outils, etc.) est de moins de 310 lb (141 kg) par personne. Un maximum de trois systèmes antichute personnels peuvent être fixés au connecteur d'ancrage en même temps.
 - C. **SYSTÈME ANTICHUTE PERSONNEL :** L'équipement à utiliser avec cet ancrage doit être conforme aux critères de performance du système et autres critères stipulés à la section 2.0.

- D. CORROSION :** L'utilisation près de l'eau de mer ou d'autres environnements corrosifs peut nécessiter des inspections ou remplacements plus fréquents afin de veiller à ce que les dommages dus à la corrosion n'affectent pas la performance du produit.
- E. DANGERS CHIMIQUES :** Les solutions contenant des acides, de l'alcali ou autres produits chimiques caustiques, plus particulièrement à des températures élevées, peuvent endommager cet équipement. Consultez DBI-SALA en cas de doute sur l'installation de cet équipement en présence de dangers chimiques.
- F. DANGERS ÉLECTRIQUES :** N'installez pas d'ancrages de toiture où l'ancrage, l'équipement ou l'utilisateur pourrait venir en contact avec une ligne électrique.
- G. QUALIFICATION :** Cet équipement doit être installé et utilisé par des personnes formées à l'employer et à l'utiliser correctement. L'installation et l'utilisation de cet équipement doivent être supervisées par une personne qualifiée, selon la définition des normes antichute de l'OSHA.

1.3 Pour de plus amples informations sur les connecteurs d'ancrage et leurs composants, consultez les normes nationales (y compris la norme ANSI Z359.1) ainsi que les exigences locales, provinciales et fédérales (OSHA) régissant cet équipement.

2.0 EXIGENCES DU SYSTÈME

2.1 COMPATIBILITÉ DES COMPOSANTS : l'équipement DBI-SALA est destiné à être utilisé uniquement avec des composants et des sous-systèmes agréés par DBI-SALA. Les substitutions ou les remplacements effectués avec des composants ou des sous-systèmes non approuvés peuvent affecter la compatibilité de l'équipement ainsi que la sécurité et la fiabilité du système dans son ensemble.

2.2 COMPATIBILITÉ DES CONNECTEURS : les connecteurs sont considérés comme compatibles avec d'autres éléments de connexion lorsqu'ils ont été conçus pour être utilisés ensemble et de manière à ce que leur taille et leur forme ne provoquent pas l'ouverture accidentelle de mécanismes de verrouillage quelle que soit leur orientation. Communiquez avec DBI-SALA pour toute question sur la compatibilité.

Les connecteurs (crochets, mousquetons et dés d'accrochage) doivent pouvoir supporter une charge minimale de 5 000 lb (22,2 kN). Les connecteurs doivent être compatibles avec le système d'ancrage et tout autre pièce du système. N'utilisez aucun équipement non compatible. Les connecteurs incompatibles risquent à tout moment de lâcher. Voir la Figure 2. Les connecteurs doivent être compatibles par leur taille, leur forme et leur résistance. Des crochets mousquetons et des mousquetons auto-verrouillants sont requis par la norme ANSI Z359.1, OSHA et la norme CSA Z259.12 au Canada.

2.3 CONNEXIONS : utilisez uniquement des crochets mousquetons et des mousquetons à verrouillage automatique avec cet équipement. Utilisez uniquement des connecteurs adaptés à chaque usage. Assurez-vous que tous les connecteurs sont compatibles en taille, forme et résistance. N'utilisez aucun équipement non compatible. Assurez-vous que tous les connecteurs sont complètement fermés et verrouillés.

Les connecteurs DBI-SALA (crochets mousquetons et mousquetons) sont conçus pour être utilisés uniquement selon les instructions propres à chaque produit. Consultez la Figure 3 à propos des connexions inappropriées. Les crochets-mousquetons et les mousquetons DBI-SALA ne doivent pas être connectés :

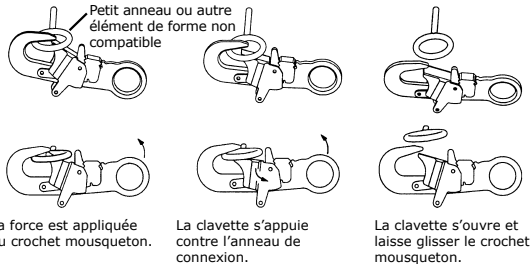
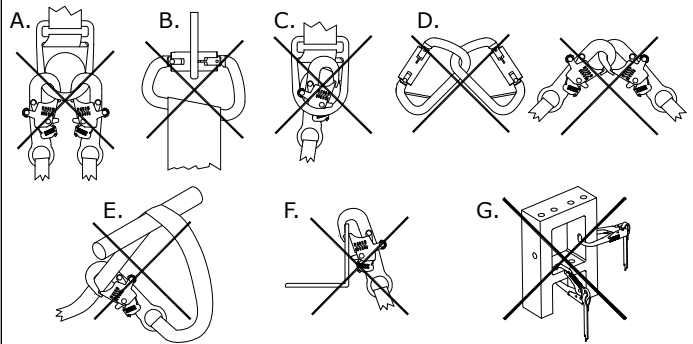
- A.** À un anneau en D auquel est fixé un autre connecteur.
- B.** De façon à exercer une charge sur le doigt.

REMARQUE : Les crochets mousquetons à ouverture large ne doivent pas être connectés à des anneaux en D de taille standard ou des objets semblables qui pourraient entraîner une charge sur la clavette si le crochet ou l'anneau en D se tordait ou pivotait. Les crochets mousquetons à ouverture large sont destinés à être utilisés sur des éléments structuraux fixes, tels que des barres d'armature ou des traverses dont les formes ne peuvent pas accrocher la clavette du crochet.

- C.** Dans un faux raccord où des éléments rattachés au crochet mousqueton ou au mousqueton s'accrochent dans l'ancrage et, sans une confirmation visuelle, semblent complètement attachés au point d'ancrage.
- D.** Entre eux.
- E.** Directement à la sangle ou à la longe ou l'ancrage sous tension (à moins que les instructions du fabricant de la longe et du connecteur n'autorisent une connexion de ce type).
- F.** À un objet dont la forme ou la dimension empêche la fermeture et le verrouillage du crochet ou mousqueton, ou provoque leur décrochage.
- G.** De manière ne permettant pas au connecteur de s'aligner correctement pendant qu'il est sous tension.

Figure 2 : Désengagement accidentel

Si le connecteur sur lequel se fixe le crochet mousqueton (illustré) ou les fixations du mousqueton est plus petit ou de forme irrégulière, celui-ci risque d'exercer une force sur la clavette du crochet mousqueton ou du mousqueton. Cette force peut entraîner l'ouverture du mousqueton (du crochet mousqueton auto-verrouillant ou non verrouillant), permettant ainsi au crochet ou au mousqueton de se décrocher du point de connexion.

**Figure 3 : Connexions inappropriées**

2.4 FORCE DE L'ANCRAGE : Le point d'ancrage auquel l'ancrage de toiture sera attaché doit pouvoir supporter les forces minimales données ci-dessous pour les usages choisis :

Selon les normes OSHA 1926.500 et 1910.66 : Les ancrages utilisés pour la fixation d'un système antichute personnel doivent être indépendants de tout ancrage utilisé pour soutenir ou suspendre les plateformes et doivent pouvoir supporter au moins 5 000 lb (22,2 kN) par utilisateur raccordé; ou être conçus, installés et utilisés comme composants d'un système antichute personnel complet dont le facteur minimal de sécurité est de deux et qui est supervisé par une personne qualifiée.

3.0 FONCTIONNEMENT ET UTILISATION

AVERTISSEMENT : Veuillez ne pas modifier cet équipement ni en faire sciemment un usage abusif. Consultez DBI-SALA lorsque cet équipement est utilisé conjointement avec des composants ou des sous-systèmes autres que ceux décrits dans ce manuel. Certaines combinaisons de sous-systèmes et de composants pourraient nuire au fonctionnement de cet équipement.

AVERTISSEMENT : N'utilisez pas cet équipement si votre condition physique ne vous permet pas de résister aux forces d'arrêt de chute. L'âge et la condition physique affectent sérieusement la capacité d'un ouvrier à résister aux chutes. Les femmes enceintes et les personnes mineures ne doivent pas utiliser cet équipement.

3.1 AVANT CHAQUE UTILISATION de cet équipement, inspectez-le soigneusement pour garantir qu'il est en bon état de fonctionnement. Vérifiez la présence de pièces usées ou endommagées. Assurez-vous que l'ancrage de toiture est bien fixé et n'est pas déformé. Effectuez un contrôle pour détecter tout rebord tranchant, bavure, fissure ou corrosion. Inspectez les autres composants du système conformément aux instructions du fabricant. Pour de plus amples informations, consultez la section 5.0. Si une inspection révèle une condition dangereuse, n'utilisez pas cet équipement.

3.2 PLANIFIEZ l'installation de votre système antichute avant de commencer votre travail. Tenez compte de tous les facteurs pouvant affecter votre sécurité à tout moment lors de l'utilisation de l'équipement. La liste ci-dessous indique plusieurs points importants que vous devez prendre en compte lors de la planification de votre système :

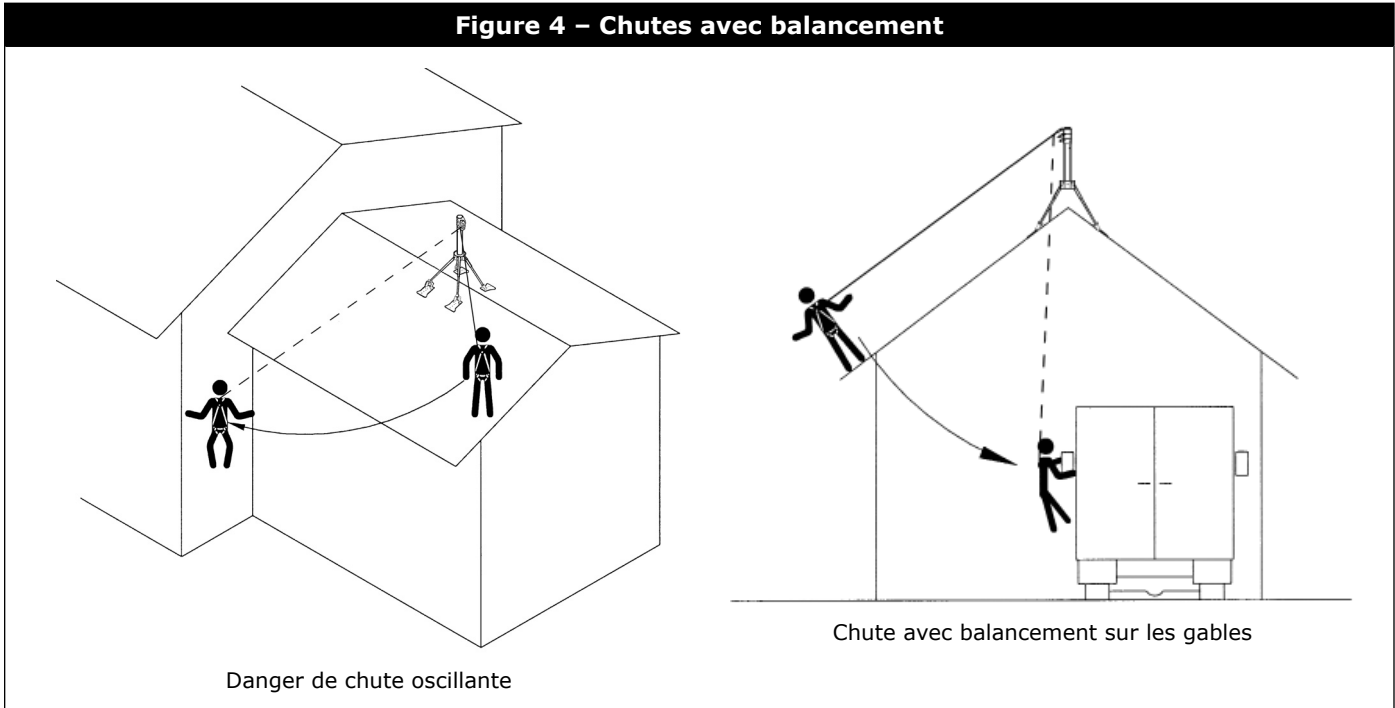
A. ANCRAGE : Choisissez un point d'ancrage stable et capable de supporter les charges requises. Reportez-vous à la section 2.4. Positionnez l'ancrage de toiture selon la section 3.3.

B. AUTRES CONSIDÉRATIONS : Les systèmes personnels antichute utilisés avec cet équipement doivent être fixés pour limiter les chutes libres à six pieds (1,8 m) selon les normes OSHA et ANSI Z359.1. Ne travaillez pas au-dessus du niveau de votre point d'ancrage, cela augmenterait la distance de la chute libre. Évitez de travailler dans les endroits où la corde d'assurance risque de se croiser ou se mêler avec la corde d'un autre ouvrier ou un objet. Ne pas permettre à la ligne de vie de passer sous les bras ou entre les jambes. Il ne faut jamais placer de pince, faire des nœuds ou empêcher d'une manière ou d'une autre la corde de se rétracter. Évitez tout relâchement de tension de la corde. Ne rallongez pas la corde d'assurance auto-rétractable en la fixant à une autre corde ou autre composant sans consulter DBI-SALA. En cas de chute, le dégagement doit être suffisant pour arrêter la chute avant que l'utilisateur entre en contact avec le sol ou avec tout autre objet. La distance de chute totale est la distance mesurée entre le début de la chute et le point où elle s'arrête. Un certain nombre de facteurs peuvent jouer dans la distance de chute totale, y compris le poids de l'utilisateur, l'emplacement de l'ancrage par rapport à la chute (chute avec balancement), le glissement du dé d'accrochage du harnais de maintien, etc.

C. CHUTES AVEC BALANCEMENT : Les chutes avec mouvement de balancier se produisent lorsque le point d'ancrage ne se trouve pas pile au-dessus du point de départ de la chute. La force d'impact sur un objet lors de chute avec balancement (déplacement horizontal de la personne causé par le balancement) peut être élevée et peut entraîner de graves blessures. Vous pouvez réduire les chutes avec balancement en travaillant autant que possible directement au-dessous du point d'ancrage. Voir la Figure 4. De plus, dans une chute avec balancement, la distance totale de chute verticale sera plus importante que si l'utilisateur chute verticalement, directement sous le point d'ancrage. L'utilisateur doit alors prendre en considération la hauteur accrue de chute libre totale pour pouvoir arrêter sa chute sans heurter d'obstacle. S'il y a une possibilité de chute avec balancement dans le cadre de votre utilisation, contactez DBI-SALA avant de procéder.

- D. ARÊTES TRANCHANTES :** Ne travaillez pas dans des endroits où le sous-système de connexion (tel que la corde d'assurance autorétractable, le harnais complet, etc.) ou tout autre composant du système sera en contact avec ou frottera contre des rebords tranchants non protégés. Si l'utilisation de cet équipement près de rebords tranchants est inévitable, vous devez fournir une protection contre le sectionnement en plaçant un matériau matelassé ou un autre moyen de protection sur les rebords tranchants qui font saillie. Un composant amortissant la chute peut parfois être ajouté pour offrir une meilleure protection à l'ouvrier. Dans ce cas, la compatibilité et la distance de chute totale doivent être prises en compte. Contactez DBI-SALA avant d'utiliser un composant amortissant ou une longe avec une corde d'assurance auto-rétractable.
- E. SAUVETAGE :** Un plan de sauvetage en cas de chute doit avoir été élaboré par l'utilisateur (l'employeur) ainsi que les moyens de le mettre en œuvre.
- F. APRÈS UNE CHUTE :** Tout équipement ayant été soumis à des forces d'arrêt d'une chute doit être retiré immédiatement du service et détruit, à moins que vous ne contactiez un centre de service agréé par l'usine pour qu'il soit réparé.

Figure 4 – Chutes avec balancement



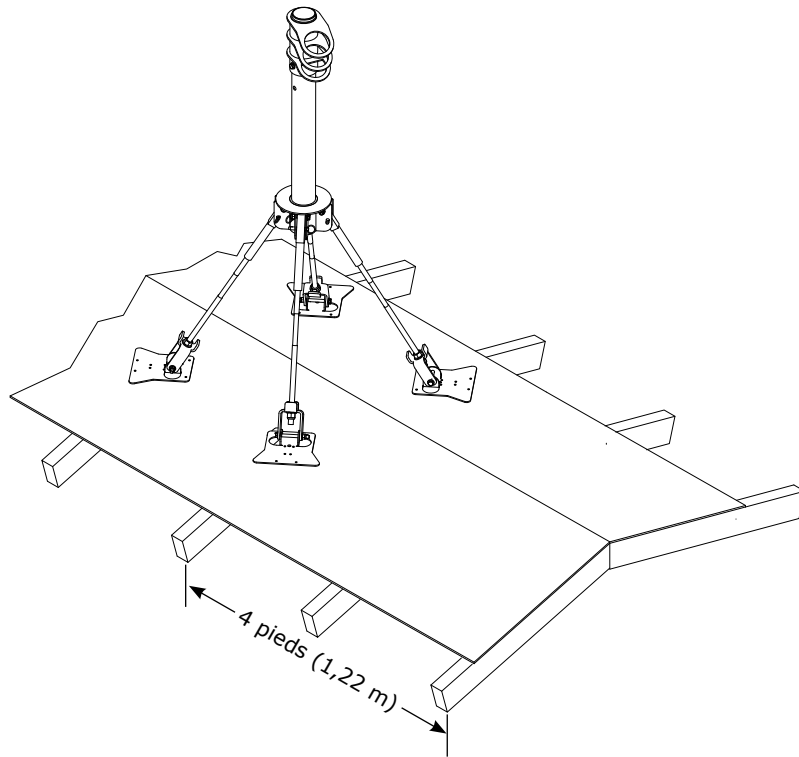
3.3 EXIGENCES D'INSTALLATION :

A. PLAN DE LA TOITURE POUR INSTALLATION D'ANCRAGE : Avant de débiter la construction de la toiture, un plan devrait être tracé pour établir les endroits d'installation des ancrages de toiture et informer les ouvriers du moment à partir duquel ils pourront être utilisés. Voici des conseils pour le placement des ancrages de toiture :

- L'ancrage de toiture devrait être localisé au pignon et au moins à 4 pieds (1,2 m) et aussi loin que possible de tout bord de toiture exposé (voir la Figure 5). L'ancrage devrait être situé de façon à éviter le balancement en cas de chute comme stipulé à la section 3.2, en le gardant près de l'endroit où le travail sera effectué. Repositionnez l'ancrage de toiture au besoin, au fur et à mesure que les travaux progressent.
- Sur les toitures longues et de faible pente, de multiples ancrages devraient être installés le long des pignons (à 4 pieds (1,2 m) du rebord) pour réduire le danger de chute avec balancement.
- Des toitures de grandes dimensions pourraient nécessiter le déplacement de l'ancrage le long du pignon du toit.
- N'installez pas les ancrages sur la bordure d'avant-toit ou sur les parties du toit non supportées tels que les avant-toits et les gables.
- Le long du rebord de la toiture, les ancrages doivent seulement être installés sur les poutres espacées de 24 pouces (61 cm). (Voir la Figure 6).
- Les ancrages sont certifiés pour utilisation sur les toitures d'inclinaison de 4:12 à 12:12 seulement.
- Un maximum de trois personnes peuvent s'ancrer en même temps à ce dispositif.

B. CHARPENTE DE TOITURE : Les membres de la charpente de la toiture auxquels les ancrages de toiture seront attachés doivent être sains et en bonne condition. Ces membres doivent être sans failles, sans fissures, sans nœuds de grande taille ou autres défauts qui pourraient les affaiblir. La Figure 5 montre l'apparence d'un ancrage après son installation. La charpente de la toiture doit pouvoir résister aux charges données à la section 2.4.

Figure 5 - Charpente de toiture



C. INSTALLATION DES ANCRAGES DE TOITURE : Les ancrages de toiture doivent être installés en suivant le plan d'installation discuté précédemment. Après l'installation, les règlements pour ce type d'installation de travail devront être respectés (c.-à-d. renforcement adéquat, etc.). Les ancrages de toiture ne doivent pas être attachés ou utilisés avant que le revêtement de toiture ait été installé. N'installez pas les ancrages de toiture par-dessus les bardeaux ou autre revêtement de toiture existants. Les plaques de fixation des pattes de l'ancrage de toiture doivent reposer directement sur le revêtement de toiture en bois.

FIXATION DE L'ANCRAGE DE TOITURE : Les vis sont incluses avec l'ancrage. Si le bois est susceptible de se fendre, il sera peut-être nécessaire de percer des trous à l'avance. Percez des trous de dimension appropriée aux vis pour garantir la possibilité de les serrer suffisamment tout en facilitant l'installation (voir Figure 6). Consultez la section 5.0 concernant l'inspection avant utilisation. Pour fixer l'ancrage de toiture :

Étape 1 : Retirez la goupille de sécurité et sortez le poteau central. Remplacez la goupille de sécurité pour verrouiller le poteau central en place.

Étape 2 : Pour ajuster les pattes, retirez leur goupille de sécurité et sortez la patte. Sur chaque patte, alignez un trou de patte au trou du support et insérez la goupille pour verrouiller.

Étape 3 : Réglez l'angle des pattes selon l'inclinaison du toit.

Étape 4 : Positionnez l'ancrage de sorte que les trous de vis de fixation des pieds de l'ancrage soient centrés sur les fermes de toit. Les fermes de toit doivent être espacées de 24 po (61 cm) (centre à centre) et de dimensions minimum de 2 po x 4 po. Voir Figure 6.

Étape 5 : Appliquez une pression sur les pieds pour minimiser tout espace entre ceux-ci et le revêtement de toiture et installez vingt vis d'assemblage 1/4 po x 3 1/2 po SPAX® Powerlag (cinq par pied).

IMPORTANT : Évitez toute précontrainte des vis ou l'endommagement des fermes ou des chevrons. Ne serrez pas de façon exagérée.

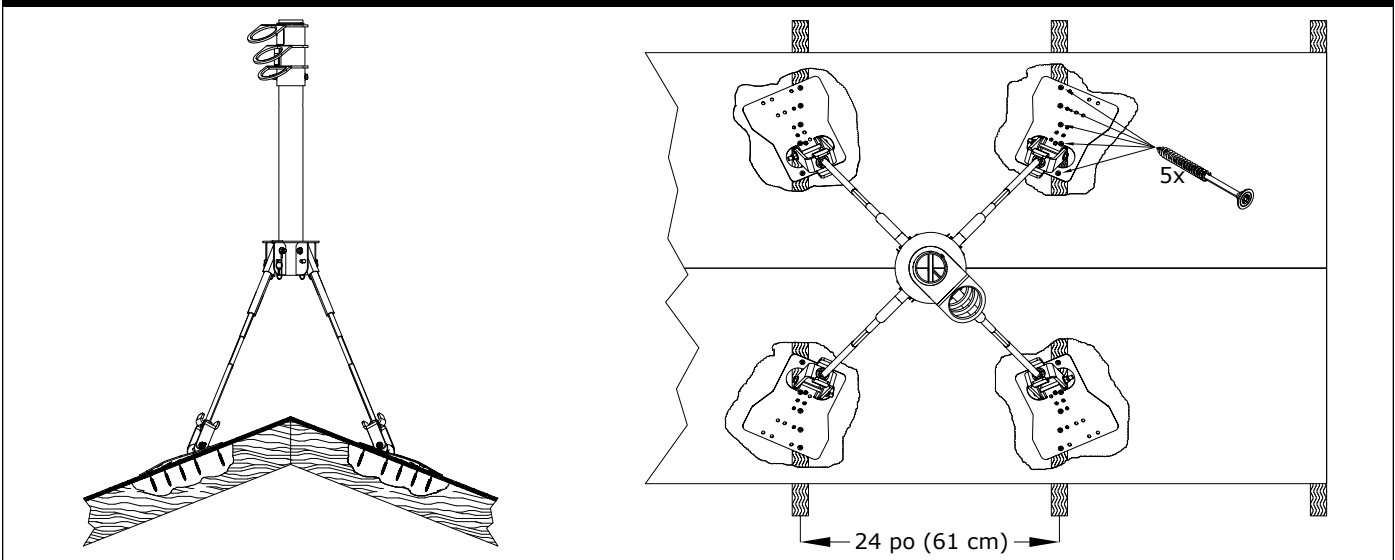
IMPORTANT : Dans le but de minimiser la possibilité de fendre la ferme ou le chevron, l'espacement des trous de pieds doit être d'un minimum de 2 pouces (51 mm).

AVERTISSEMENT : Les vis de surface doivent traverser le revêtement de toiture et se visser dans la ferme de toiture. Sinon, la charge nominale d'installation de l'ancrage ne sera pas respectée et un accident grave pouvant entraîner de graves blessures, voire la mort, pourrait se produire.

AVERTISSEMENT : N'utilisez que des vis d'assemblage SPAX Powerlag (20 au total, 5 par pied). Si vous relocalisez l'ancrage de toiture, ne réutilisez pas les mêmes vis. N'utilisez que de nouvelles vis.

D. DÉSASSEMBLAGE DE L'ANCRAGE DE TOITURE : Retirez l'ancrage de toiture avant de poser le bardage sur l'aire autour de l'ancrage. Pour le retirer, dévissez les vis de surface. L'ancrage de toiture est amovible et peut être relocalisé suite à une inspection selon la section 5.0.

Figure 6 - Fixation de l'ancrage de toiture



3.4 SOUTIEN CORPOREL : Pour l'utilisation de l'ancrage à pivots DBI-SALA avec un système antichute personnel, chaque personne devra porter un harnais complet. Pour la prévention générale de chutes, raccordez le Protecta au dé d'accrochage entre les omoplates (l'anneau en D dorsal).

IMPORTANT : Pour la plupart des situations de chute libre, il n'est pas recommandé de s'en tenir à une ceinture de sécurité. Comparativement à un harnais complet, une ceinture de sécurité augmente la probabilité de se blesser lors d'un arrêt en chute libre. La durée de suspension limitée et le risque de porter la ceinture de façon inadéquate pourraient faire accroître le danger de blessures. Si une ceinture est utilisée, serrez-la autour de la taille (pas sur les hanches) et placez l'anneau en D au centre du dos.

3.5 CONNEXIONS : Lors de l'utilisation d'un crochet pour effectuer la connexion, assurez-vous qu'aucun désengagement accidentel ne soit possible. Voir la section 2.2. Suivez toujours les instructions du fabricant fournies avec chaque composant du système.

3.6 CONNEXION À L'ANCRAGE DE TOITURE : La connexion à un ancrage de toiture installé peut être effectuée en fixant le crochet mousqueton ou d'un mousqueton auto-verrouillant de votre système antichute personnel à un des anneaux en D pivotants de l'ancrage. Voir la figure 7. Lors du raccordement, assurez-vous que les raccords sont complètement fermés et verrouillés. La Figure 8 montre une connexion typique appropriée d'équipement antichute à l'ancrage de toiture. Protégez toujours la corde d'assurance des rebords tranchants ou toute surface abrasive de la toiture. Assurez-vous que toutes les connexions soient compatibles dans leur taille, leur forme et leur capacité.

IMPORTANT : Cet ancrage peut accommoder trois (3) personnes mais ne fixez jamais plus d'un système de protection personnelle par anneau en D pivotant. Ne fixez rien aux pattes de l'ancrage. Ne fixez pas de corde d'assurance entre deux ou plusieurs ancrages (c.-à.-d. système de corde d'assurance horizontale). Veuillez ne pas suspendre, supporter ou soulever d'outils ou d'équipements par ces ancrages ou n'y attachez pas de haubans pour antenne, câble téléphonique, etc.

AVERTISSEMENT : Veuillez lire et respecter les instructions du fabricant pour tout équipement auxiliaire (tel que le harnais complet, la corde d'assurance autorétractable, etc.) utilisé dans votre dispositif antichute personnel.

IMPORTANT : Pour les versions spéciales (ou personnalisées) de ce produit, respectez les instructions présentées ici. Si l'utilisation d'un produit personnalisé est faite, reportez-vous au supplément d'instructions à suivre en annexe.

Figure 7 - Connexion à l'ancrage

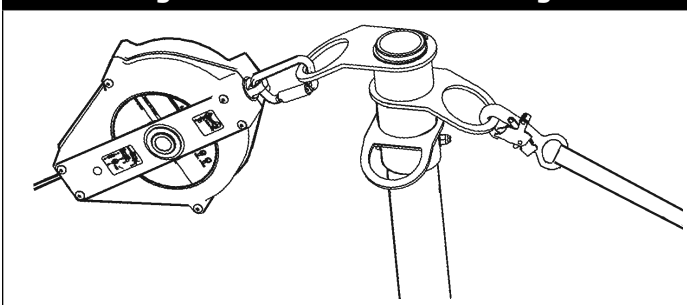
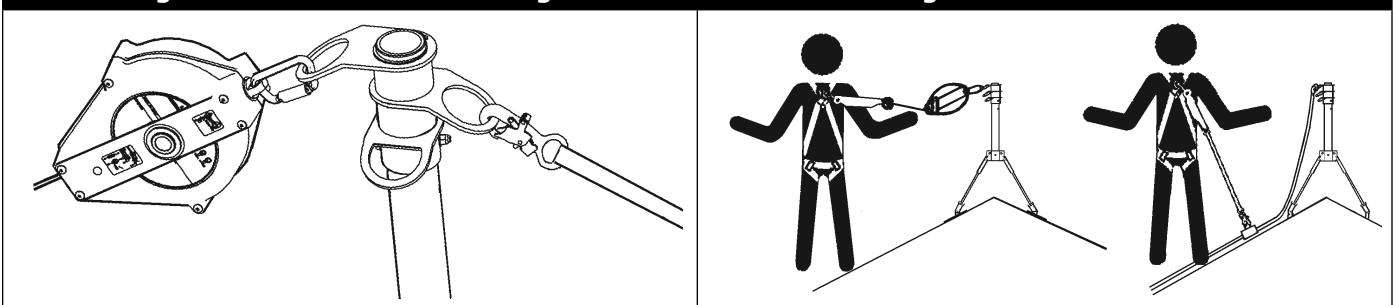


Figure 8 : Connexions



4.0 FORMATION

- 4.1 L'utilisateur et l'acheteur de cet équipement sont tenus de se familiariser avec les instructions, de suivre une formation pour maintenir et utiliser correctement cet équipement et de bien connaître les caractéristiques opérationnelles, les limites des applications ainsi que les conséquences d'une utilisation erronée de cet équipement.

IMPORTANT : La formation doit se dérouler sans que l'utilisateur soit exposé à un risque de chute. La formation doit être répétée régulièrement.

5.0 INSPECTION

- 5.1 **FRÉQUENCE :** Avant chaque utilisation, inspectez visuellement l'équipement selon les étapes stipulées dans les sections 5.2 et 5.3.

IMPORTANT : Si l'équipement est soumis à des forces résultant d'un arrêt de chute, vous devez immédiatement le retirer du service et le détruire ou le retourner à DBI-SALA en cas de possibilité de réparation. Voir la section 5.2.

5.2 ÉTAPES D'INSPECTION :

- Étape 1.** Inspectez l'ancrage de toiture pour détecter tout dommage physique. Portez attention à tout signe de fissures, de traces, de coups ou de déformations des pièces métalliques. Assurez-vous que les pattes et les pieds ne sont pas déformés d'aucune façon et que les pivots sont libres de tourner.
- Étape 2.** Inspectez l'ancrage de toiture pour vous assurer qu'il est exempt de corrosion excessive. Assurez-vous que les pivots peuvent se déplacer sur 360°.
- Étape 3.** Assurez-vous que la condition de l'ancrage de toiture lui permettra de supporter les charges indiquées à la section 2.4. Vous ne devez jamais utiliser un ancrage fixé sur du bois détérioré ou pourri.
- Étape 4.** Assurez-vous que l'ancrage de toiture est fixé solidement à la structure de la toiture. Voir la section 3.3.
- Étape 5.** Inspectez tous les composants du système ou du sous-système (c.-à-d. la corde d'assurance auto-rétractable, le harnais de sécurité complet, etc.) en suivant les instructions du fabricant.
- Étape 6.** Consignez la date et les résultats de l'inspection dans le « *journal d'inspection et d'entretien* » au dos de ces instructions.
- 5.3 Si l'inspection révèle une condition défectueuse, retirez immédiatement l'équipement du service et détruisez-le ou contactez un centre de service agréé par l'usine.

IMPORTANT : Seules DBI-SALA ou les parties autorisées par écrit sont en droit d'effectuer des réparations sur cet équipement.

6.0 ENTRETIEN - SERVICE - ENTREPOSAGE

- 6.1 Nettoyez l'ancrage de toiture à pivot avec une solution de détergent savonneux doux. Une accumulation excessive de saleté, goudron, etc. peut empêcher l'ancrage de fonctionner adéquatement. Une petite quantité d'huile ou de graisse peut être appliquée à l'ancrage pour lubrifier son action. Si vous avez des questions sur l'état de votre ancrage de toiture ou si vous avez des doutes sur sa mise en service, communiquez immédiatement avec DBI-SALA. Pour l'entretien, le service et l'entreposage des composants des sous-systèmes, reportez-vous aux instructions du fabricant.
- 6.2 Les procédures additionnelles d'entretien et de réparation (c.-à-d. des pièces de rechange) doivent être effectuées par un centre de service agréé. L'autorisation doit être donnée par écrit.

7.0 SPÉCIFICATIONS

MATÉRIAUX :

Matériaux et fini : Plaque d'acier laminé à chaud, zingué ou avec peinture en poudre, aluminium anodisé 6061-T6, acier inoxydable 304

Matériel : Acier zingué de classe 5 ou 8

Capacité de charge statique : Lorsque utilisé selon les instructions du présent manuel, le système aura une rigidité gardant un facteur de sécurité de 2 selon les exigences de l'OSHA (normes 1926.502 et 1910.66).

Capacité : 3 personnes de 310 lb (141 kg) par personne.

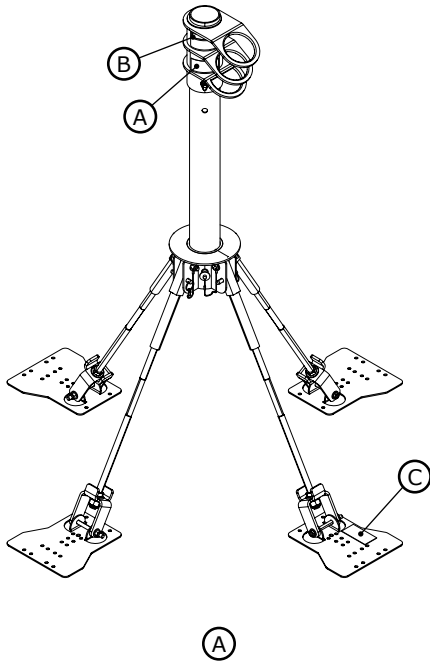
Poids : 39 lb (18 kg)

Dimensions (complètement escamoté) : 9 po x 9 po x 40 po (22,9 cm x 22,9 cm x 101,6 cm)

Dimensions (complètement déployé) : 36 po x 36 po x 54 po (91,4 cm x 91,4 cm x 137,2 cm)

8.0 ÉTIQUETAGE

8.1 Les étiquettes ci-dessous doivent être solidement fixées à l'ancrage de toiture et être totalement lisibles.



WARNING

YOU MUST READ AND UNDERSTAND THE OPERATOR'S MANUAL OR HAVE INSTRUCTIONS EXPLAINED TO YOU BEFORE USING THIS PRODUCT.

Not following the instructions in the operator's manual can cause serious injury or death.

Pt# 15570



9504547 Rev F

www.capitalsafety.com
Capital Safety
Red Wing, MN, USA
+1-800-328-6146

SERIAL NO. XXXXX

MFRD(Y/M): LOT NO.: MODEL NO.: LENGTH (FT):



C



www.capitalsafety.com
Capital Safety
Red Wing, MN, USA
+1-800-328-6146

SWIVELING ROOF ANCHOR

SPECIFICATIONS:

CAPACITY: 3 PERSON, 310 LBS. MAX./PERSON

MATERIALS: CARBON STEEL, STAINLESS STEEL, ALUMINUM

MEETS OSHA REQUIREMENTS

INSPECTION:

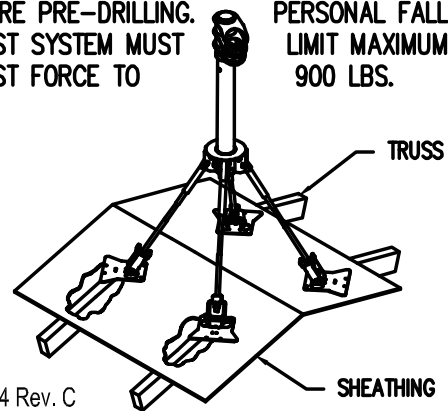
INSPECT ANCHOR BEFORE EACH USE. DO NOT USE IF INSPECTION REVEALS AN UNSAFE OR DEFECTIVE CONDITION. NOT USER REPAIRABLE.

USE:

INSTALL OVER ROOF SHEATHING. USE FIVE 3.5 INCH X .25 "SPAX" POWERLAG SCREWS IN EACH FOOT. SCREWS MUST ENGAGE TRUSS. TO PREVENT SPLITTING, SOME WOOD TYPES MAY REQUIRE PRE-DRILLING.

ARREST SYSTEM MUST
ARREST FORCE TO

PERSONAL FALL
LIMIT MAXIMUM
900 LBS.



8524124 Rev. C

LIMITED LIFETIME WARRANTY

Warranty to End User: D B Industries, Inc., dba CAPITAL SAFETY USA ("CAPITAL SAFETY") warrants to the original end user ("End User") that its products are free from defects in materials and workmanship under normal use and service. This warranty extends for the lifetime of the product from the date the product is purchased by the End User, in new and unused condition, from a CAPITAL SAFETY authorized distributor. CAPITAL SAFETY'S entire liability to End User and End User's exclusive remedy under this warranty is limited to the repair or replacement in kind of any defective product within its lifetime (as CAPITAL SAFETY in its sole discretion determines and deems appropriate). No oral or written information or advice given by CAPITAL SAFETY, its distributors, directors, officers, agents or employees shall create any different or additional warranties or in any way increase the scope of this warranty. CAPITAL SAFETY will not accept liability for defects that are the result of product abuse, misuse, alteration or modification, or for defects that are due to a failure to install, maintain, or use the product in accordance with the manufacturer's instructions.

CAPITAL SAFETY'S WARRANTY APPLIES ONLY TO THE END USER. THIS WARRANTY IS THE ONLY WARRANTY APPLICABLE TO OUR PRODUCTS AND IS IN LIEU OF ALL OTHER WARRANTIES AND LIABILITIES, EXPRESSED OR IMPLIED. CAPITAL SAFETY EXPRESSLY EXCLUDES AND DISCLAIMS ANY IMPLIED WARRANTIES OF MERCHANTABILITY OR FITNESS FOR A PARTICULAR PURPOSE, AND SHALL NOT BE LIABLE FOR INCIDENTAL, PUNITIVE OR CONSEQUENTIAL DAMAGES OF ANY NATURE, INCLUDING WITHOUT LIMITATION, LOST PROFITS, REVENUES, OR PRODUCTIVITY, OR FOR BODILY INJURY OR DEATH OR LOSS OR DAMAGE TO PROPERTY, UNDER ANY THEORY OF LIABILITY, INCLUDING WITHOUT LIMITATION, CONTRACT, WARRANTY, STRICT LIABILITY, TORT (INCLUDING NEGLIGENCE) OR OTHER LEGAL OR EQUITABLE THEORY.

GARANTÍA LIMITADA DE POR VIDA

Garantía para el usuario final: D B Industries, Inc., que opera bajo el nombre de CAPITAL SAFETY USA ("CAPITAL SAFETY") garantiza al usuario final original ("Usuario final") que sus productos están libres de defectos de materiales y de mano de obra en condiciones normales de uso y mantenimiento. Esta garantía se extiende durante la vida útil del producto a partir de la fecha en que el Usuario final adquiere el producto, nuevo y sin uso, a un distribuidor autorizado de CAPITAL SAFETY. La entera responsabilidad de CAPITAL SAFETY hacia el Usuario final y el remedio exclusivo para el Usuario final bajo esta garantía están limitados a la reparación o el reemplazo por materiales de todo producto defectuoso dentro de su vida útil (según CAPITAL SAFETY lo determine y considere apropiado a su solo criterio). Ninguna información o asesoramiento, oral o escrito, proporcionado por CAPITAL SAFETY, sus distribuidores, directores, funcionarios, agentes o empleados creará una garantía diferente o adicional ni aumentará de ninguna manera el alcance de esta garantía. CAPITAL SAFETY no aceptará responsabilidad por defectos resultantes del abuso, el uso incorrecto, la alteración o la modificación del producto, ni por defectos resultantes de no respetar las instrucciones del fabricante durante la instalación, el mantenimiento o el uso del producto.

LA GARANTÍA DE CAPITAL SAFETY SE APLICA ÚNICAMENTE AL USUARIO FINAL. ESTA GARANTÍA ES LA ÚNICA GARANTÍA QUE SE APLICA A NUESTROS PRODUCTOS Y REEMPLAZA A TODAS LAS OTRAS GARANTÍAS Y RESPONSABILIDADES, EXPRESAS O IMPLÍCITAS. CAPITAL SAFETY EXPRESAMENTE EXCLUYE Y RENUNCIA A TODAS LAS GARANTÍAS IMPLÍCITAS DE COMERCIABILIDAD O APTITUD PARA UN PROPÓSITO PARTICULAR, Y NO SERÁ RESPONSABLE POR DAÑOS INCIDENTALES, PUNITIVOS O EMERGENTES DE NINGUNA NATURALEZA, INCLUYENDO SIN LIMITACIÓN PÉRDIDAS DE INGRESOS, GANANCIAS O PRODUCTIVIDAD; NI POR LESIONES CORPORALES O MUERTE, O PÉRDIDA DE O DAÑO A LA PROPIEDAD, BAJO CUALQUIER TEORÍA DE RESPONSABILIDAD, INCLUYENDO SIN LIMITACIÓN CONTRATO, GARANTÍA, RESPONSABILIDAD ESTRUCTA, AGRAVIO (INCLUIDA NEGLIGENCIA) O CUALQUIER OTRA TEORÍA LEGAL O EQUITATIVA.

GARANTIE LIMITÉE SUR LA DURÉE DE VIE

Garantie offerte à l'utilisateur final : D B Industries, Inc., dba CAPITAL SAFETY USA (« CAPITAL SAFETY ») garantit à l'utilisateur final d'origine (« Utilisateur final ») que les produits sont libres de tout défaut matériel et de fabrication dans des conditions normales d'utilisation et de service. Cette garantie couvre toute la durée de vie du produit, de sa date d'achat à l'état neuf et inutilisé par l'utilisateur auprès d'un distributeur agréé CAPITAL SAFETY. La responsabilité intégrale de Capital Safety et le seul recours du Client dans le cadre de cette garantie se limitent à la réparation ou le remplacement en nature des produits défectueux pendant leur durée de vie (à la seule discrétion de Capital Safety et selon ce qu'elle juge approprié). Aucun renseignement ou avis oral ou écrit fourni par CAPITAL SAFETY, ses détaillants, administrateurs, cadres, distributeurs, mandataires ou employés ne représentera une garantie ou n'augmentera de quelque manière la portée de la présente garantie limitée. CAPITAL SAFETY n'accepte aucune responsabilité pour les défauts causés par un abus, une utilisation abusive, une altération ou une modification, ou pour les défauts causés par le non-respect des instructions du fabricant relatives à l'installation, à l'entretien ou à l'utilisation du produit.

CETTE GARANTIE CAPITAL SAFETY S'APPLIQUE UNIQUEMENT À L'UTILISATEUR FINAL. ELLE EST LA SEULE GARANTIE APPLICABLE À NOS PRODUITS. ELLE EXCLUT TOUTE AUTRE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE. CAPITAL SAFETY EXCLUT EXPLICITEMENT ET DÉCLINE TOUTE GARANTIE IMPLICITE DE MISE EN MARCHÉ ET D'ADAPTATION À DES FINS PARTICULIÈRES, ET NE SERA RESPONSABLE POUR AUCUN DOMMAGE-INTÉRÊT DIRECT OU INDIRECT, CORRÉLATIF OU ACCESSOIRE DE TOUTE NATURE Y COMPRIS ET DE MANIÈRE NON LIMITATIVE, LES PERTES DE PROFITS, LES REVENUS OU LA PRODUCTIVITÉ, LES BLESSURES CORPORELLES, VOIRE LA MORT OU DOMMAGES À LA PROPRIÉTÉ, DANS LE CADRE DE TOUTE THÉORIE DE RESPONSABILITÉ, Y COMPRIS ET DE MANIÈRE NON LIMITATIVE UN CONTRAT, UNE GARANTIE, UNE RESPONSABILITÉ (Y COMPRIS LA NÉGLIGENCE) OU TOUTE AUTRE THÉORIE LÉGALE OU ÉQUITABLE.



The Ultimate in Fall Protection

CSG USA & Latin America

3833 SALA Way
Red Wing, MN 55066-5005
Toll Free: 800.328.6146
Phone: 651.388.8282
Fax: 651.388.5065
solutions@capitalsafety.com

CSG Canada

260 Export Boulevard
Mississauga, ON L5S 1Y9
Phone: 905.795.9333
Toll-Free: 800.387.7484
Fax: 888.387.7484
info.ca@capitalsafety.com

CSG Northern Europe

5a Merse Road
North Moons, Moat
Reditch, Worcestershire, UK
B98 9HL
Phone: + 44 (0)1527 548 000
Fax: + 44 (0)1527 591 000
csgne@capitalsafety.com

**CSG EMEA
(Europe, Middle East, Africa)**

Le Broc Center
Z.I. 1ère Avenue
5600 M B.P. 15 06511
Carros
Le Broc Cedex
France
Phone: + 33 4 97 10 00 10
Fax: + 33 4 93 08 79 70
information@capitalsafety.com

CSG Australia & New Zealand

95 Derby Street
Silverwater
Sydney NSW 2128
AUSTRALIA
Phone: +(61) 2 8753 7600
Toll-Free : 1 800 245 002 (AUS)
Toll-Free : 0800 212 505 (NZ)
Fax: +(61) 2 87853 7603
sales@capitalsafety.com.au

CSG Asia

Singapore:
16S, Enterprise Road
Singapore 627666
Phone: +65 - 65587758
Fax: +65 - 65587058
inquiry@capitalsafety.com

Shanghai:

Rm 1406, China Venturetech Plaza
819 Nan Jing Xi Rd,
Shanghai 200041, P R China
Phone: +86 21 62539050
Fax: +86 21 62539060

www.capitalsafety.com



Certificate No. FM 39709